

Selon votre expérience, en quoi un cahier-carnet d'élève en arts plastiques est-il nécessaire pour l'enseignant ?

Le cahier est en priorité un support de formation continue et continuée pour l'élève : c'est un outil mémoire qui retrace les activités artistiques rencontrées, vécues.

S'il est correctement utilisé par l'élève, il peut permettre un suivi du travail sur plusieurs moments, mais il faut prendre le temps en classe d'y travailler, de le renseigner avec les élèves pour qu'en Troisième, ils soient vraiment autonome et qu'ils en maîtrisent les tenants et les aboutissants.

Il me permet d'installer un rituel de début et de fin de cours, ponctuer parfois la séance de moments plus calmes, de faire vivre la coopération (rôle du distributeur car le cahier reste en classe). Il assure et permet de témoigner de l'importance accordée à la discipline, de matérialiser les apprentissages sur 4 ans du collège, de faciliter la continuité pédagogique, de garantir l'acquisition du « lire, écrire, regarder, garder en mémoire, connaître et se souvenir... ».

Tout d'abord en tant que TZR, le cahier me permet lorsque j'arrive dans un établissement d'avoir une visibilité sur les travaux effectués par les élèves les années passées (si le cahier est conservé d'une année à l'autre).

Le cahier pour moi a deux objectifs

1° en amont du cours il permet de faire des recherches préparatoires comme la définition de vocabulaire ou des informations concernant un artiste ou une époque. Ces recherches en amont mettent l'élève en attente et l'implication dans le cours est plus rapide et plus efficace

2° pendant le cours, il permet de fixer, de garder une trace de ce qui s'est passé pendant la séance, en particulier pendant la verbalisation et la culture artistique

Un cahier-carnet d'élève en arts plastiques peut permettre à l'enseignant d'avoir un support de cours « hybride » : transmettre des informations aux élèves (connaissances, définitions, consignes, reproductions d'œuvres...) mais aussi permettre aux élèves d'interagir avec celles-ci par l'écrit et le dessin (croquis, schémas qui permettent de formaliser les idées, redessiner les références artistiques pour se les approprier...)

Le cahier, qui dans mon cas est un classeur, constitue le support des apprentissages abordés dans un premier temps par la pratique. Le contenu est très classique, à l'image de ce qui se fait dans d'autres disciplines : un titre, des notions, du vocabulaire, des références. Il est le support des connaissances acquises. Les choses y sont rangées de façon chronologique afin de suivre la logique de progression.

Pour l'enseignant c'est une façon de repérer les compétences de l'élève (conception, organisation, anticipation), de suivre les étapes de travail, de donner des références et d'assurer un vocabulaire ressource. On peut aussi y entrevoir l'identité de l'élève, sa personnalité, ses goûts etc.

Pour l'enseignant, un cahier est nécessaire à double titre : valider visuellement la compilation des connaissances apportées durant les 4 années du collège et estimer l'engagement personnel de l'élève dans son travail, dans le développement de sa pensée plastique et artistique. En ce sens il dépasse la fonction de la simple trace écrite d'un cours, il devient le lieu de l'équilibre des pensées, et notamment (idéalement) la traduction du dépassement de la pensée de l'enseignant par celle de l'élève. Ce n'est pas un cahier du professeur, même si ce dernier y place des jalons nécessaires (l'ENT existe pour cela) mais il accompagne l'élève comme un véritable objet d'auto-formation.

Pour moi, le cahier doit permettre le suivi de l'engagement de l'élève tout au long de l'année. Bien tenu, il peut contenir une trace des expérimentations menées. Pour l'élève, c'est un répertoire d'expériences

(recherches et travaux terminés ou reproductions de travaux). Il contient aussi des références artistiques en lien avec les thématiques abordées.

Le cahier doit contenir des informations importantes résumant les réflexions abordées en classe entière et explorées par la pratique. Il est divisé en deux parties : une partie « théorie-connaissances » et une partie « pratique artistique » avec deux entrées, au début et l'autre en commençant par la fin du cahier. A un moment donné, les deux « entrées » vont se rejoindre...

Pour l'enseignant, il permet de voir la progression, de se référer à des notions, du vocabulaire, œuvres de références étudiées préalablement. Il permet de montrer à l'élève la progression et de développer les notions de façon spiralaire. J'ai pour objectif (un peu utopique) que le cahier d'arts plastiques en fin de 3^{ème} soit leur premier « livre d'art » et que les élèves s'en servent encore par la suite.

Le cahier me semble nécessaire car il permet de garder trace de ce qui se fait en classe, il rassemble différents éléments liés à la pratique (recherche, cheminement) et à la culture artistique (vocabulaire, croquis d'œuvres, analyses, expression écrite personnelle). Le plan de travail de chaque séquence y est collé (avec évaluation). Ces traces sont aussi un moyen de rendre plus lisible ce qui est fait en arts plastiques, par rapport aux parents, et parfois aux collègues. Le cahier légitime ce que j'apprends en classe. C'est un objet fétiche de l'école.

A quoi peut-il servir pour l'élève ?

Le cahier en arts plastiques permet à l'élève de garder une trace, il rend compte de ses recherches, ses tâtonnements, ses idées, ses erreurs, ses découvertes.

Le cahier permet de centraliser les documents, de conserver certaines données culturelles et parfois des productions (échantillons de matières ou d'effets colorés comme sur une palette). Ce n'est pas un cahier de brouillon mais ça brouillonne quand même !

L'élève va apprendre à le gérer, le manipuler, à l'organiser, le structurer pour mieux appréhender ce qui se travaille, s'apprend en arts plastiques semaines après semaines, mois après mois

Il peut servir à l'élève comme ressource, l'élève y collecte les demandes de l'enseignant, il peut réfléchir à l'aide de croquis, mots clefs, cartes mentales et garder ainsi traces de ses recherches et des savoirs acquis.

Support de mémoire, la consultation régulière permet de mettre en perspective la pratique de l'élève et les attendus du professeur.

L'élève y fait parfois le croquis d'œuvres projetées en début ou en fin de cours, en lien avec le travail du moment.

Il note des mots ou phrases très simples issues des temps de verbalisation. Il colle de références : images d'œuvres avec nom de l'artiste, titre, date.

Si, comme préconisé, l'élève conserve le contenu d'une année sur l'autre, alors le classeur peut retracer l'ensemble de ce qui s'est fait au cours du cursus du collège.

Pour l'élève le cahier lui permet de mémoriser des connaissances, avoir un rapport plus intime avec le cours pour progresser dans sa réflexion, de faire des essais techniques pour mieux adapter ses moyens plastiques, organiser à sa manière ses étapes de travail. Pouvoir plus facilement montrer au professeur son cheminement et ce qu'il projette de faire (croquis annotés, essais techniques, recherches imprimées et collées). Prendre des éléments pour le PEAC (même si un porte vue en plus est prévu à cet effet). Il fait aussi du lien avec la famille et les réflexions peuvent parfois sortir du collège pour prendre un peu de place à la maison.

C'est pour y mettre des fragments de recherches au brouillon, des croquis des travaux réalisés, croquis de recherche. Ils ont tous une chronologie Histoire de l'art avec des recherches sur des œuvres clés. C'est un cahier de collage et d'assemblage de divers moments de l'année. L'entrée est souvent indiquée par l'une des neuf notions...

Comme décrit plus haut, en fin de cahier, les élèves sont invités à garder une trace de toutes leurs productions plastiques (recherches et travaux aboutis). Travaillant sur des projets différents, ce cahier est un véritable outil permettant de revenir sur les étapes du processus créatif. Hélas ! Bien qu'insistant sur

l'importance de la conservation de ces traces de recherches, des esquisses, etc. de nombreux travaux d'élèves disparaissent. J'ai de grandes difficultés à transmettre à certains élèves l'importance de l'erreur comme source d'apprentissage et de construction du savoir.

Dans l'idéal, les élèves le gardent quatre ans, afin de retrouver des connaissances acquises les années précédentes. Les termes explicités dans le cahier peuvent servir à nouveau dans une verbalisation, un plan de travail, une analyse, un certain temps après avoir été notés une première fois. Ceci est un ancrage à la dimension spiralaire de l'enseignement.

Pour l'élève, le cahier devient un repère de ressources, espace de collectes d'informations, de recherches. Il permet aussi la réflexion et la mise en place d'un projet. Il permet à l'élève de garder une trace de sa scolarité en arts plastiques.

Il sert à mon sens pour les élèves de retranscription graphique, témoignage des apprentissages au cours des cycles. Il permet d'avoir un regard global et évolutif sur les séquences travaillées.

Ce cahier est un lien entre l'élève, l'enseignant et la famille. Il permet de développer des réflexes chez l'élève (mise au travail, croquis, recherche, réflexion individuelle et de groupe), il prépare l'élève à la verbalisation et participe à la mémorisation. Ce cahier est un espace où l'élève y trouve ses séquences mais est également un lieu de recherche où l'élève peut y dessiner et est même encouragé à y développer sa pratique de dessin). Ce cahier est un support également utile quand un élève change de collège.

Le cahier d'arts plastiques est pour moi un outil indispensable dans la mesure où il est une sorte de médiation entre l'enseignant et la pensée de l'élève.

Quelle(s) sont les trace(s) d'apprentissage prioritaires que doit garder selon vous, le cahier ? Fait-il partie de votre dispositif d'enseignement ?

On y trouve quelques mots-clés, du vocabulaire spécifique, des notes, des références artistiques, des témoignages de visite et les travaux dont le format est adapté ou la reproduction de travaux individuels ou collectifs.

Références, outils méthodologiques, recherches, esquisses, expérimentations, projets. Les étapes exploratoires font partie du dispositif d'enseignement.

Le cahier est nécessaire pour l'enseignant pour situer l'élève au niveau de l'écrit, au niveau de sa capacité à utiliser le cahier comme un outil au fil des ans

Dans mon enseignement je fonctionne souvent avec des « fiches projets » qui accompagnent l'élève et sur lesquelles il y a les consignes incitant la pratique, des recherches culturelles (artistes, mots clefs sous des références artistiques, vocabulaire), et aussi une partie réflexion. L'élève est alors invité par quelques questions à réfléchir à son dispositif, à développer un argumentaire en quelques lignes qui explicite la pratique en réinvestissant du vocabulaire. De plus l'élève a connaissance dès le départ de la grille de compétences en lien avec la séquence. Des références artistiques viennent enrichir le dispositif pédagogique et sont soit distribuées et collées dans le cahier, soit garder sous traces de croquis d'œuvres réalisés par l'élève.

Il sert à l'élève à se souvenir, à montrer à sa famille ce qui a été travaillé en classe et surtout à apprendre pour être capable ensuite de réutiliser le vocabulaire, montrer qu'une notion est comprise, citer le nom d'un artiste, donner les références d'une œuvre, à l'oral ou à l'écrit dans un questionnaire permettant une évaluation de l'acquisition de connaissances.

L'élève devient acteur de sa fiche de proposition, notation manuscrite des éléments essentiels, mettre des croix dans les mediums possibles, écrire la contrainte et la mettre en valeur, mettre les mots de vocabulaire en lien avec les notions étudiées et placer au fil des cours les artistes et œuvres dans les époques correspondantes.

Pour l'enseignant l'écrit passe par les mots clefs, papier plastifié mots de vocabulaire appropriés à prélever par l'élève pour être plus à l'aise pour parler des productions. Pour faire un compte-rendu de ce qui se dit en verbalisation. Il y a aussi le cartel des œuvres à retrouver à la maison, sur internet ou dans des livres.

Le cahier sert à garder une trace, une mémoire, et à poursuivre les réflexions amorcées autour de notions, questionnements abordés dans le cours d'arts plastiques. L'élève aime aussi s'y référer pour voir

l'évolution de son travail (croquis, dessin, schéma...), retrouver des œuvres vues en classe, des mots de vocabulaire. Je le considère comme faisant partie du dispositif.

Les traces d'apprentissage prioritaires sont les œuvres de références, le vocabulaire, les demandes quand il s'agit davantage d'un projet.

Le carnet permet de comprendre la démarche de l'élève, son cheminement et ses réflexions.

Il sert justement à l'élève à coucher sur le papier ses croquis, écrits (quelques phrases), et à prendre en compte le vocabulaire plastique vu lors de verbalisations mais également à garder une trace de certaines productions numériques ou photos d'œuvres tridimensionnelles réalisées en classe.

Il permet à l'élève de pouvoir être acteur de ses apprentissages, d'adopter des rituels de recherche et de travail et de prendre confiance en lui. L'élève peut y retrouver ses notes, ses croquis, ses séquences, le vocabulaire (la progressivité apparaît). L'appropriation par l'élève de cet objet développe sa curiosité, son autonomie et son implication.

Quelle place pour l'écrit de l'élève ? de l'enseignant ?

La continuité des apprentissages est rendue manifeste par le biais du cahier. Même si je donne une fiche pré renseignée, j'essaie de laisser le plus de place à l'élève tant à l'écrit qu'au schéma de pensée. Le tout est collé, sauvegardé dans le cahier.

Il s'agit de favoriser le travail personnel de l'élève : descriptions, analyses, projets, vocabulaire ... ils y collent aussi les fiches de culture artistique que je leur donne et qu'ils doivent connaître (une par trimestre soit 3 ou 4 en fin d'année. Il y a toujours une petite évaluation écrite sous la forme de quizz qui est aussi collée dans le cahier après la correction. Ce qui permet à l'élève de savoir ce qu'il sait et ce qu'il lui reste à connaître encore un peu mieux....

L'écrit dans le cahier : les croquis annotés, les recherches sur des œuvres, le vocabulaire, les références.

Difficile à quantifier elle prend le plus de place possible mais des temps d'exposé ou de recherches sont aussi nécessaires pour certains projets. Le début de la première séance est plus en lien avec l'écrit si on ne part pas d'un dispositif incitatif.

La place pour l'écrit de l'élève est surtout laissée aux réponses aux questions qui permettent d'argumenter et d'explicitier la pratique. Dès que la demande fait plus de 3 lignes, elle est distribuée sur une fiche à coller pour ne pas perdre de temps de « recopiage » de consignes. La place de l'écrit de l'enseignant est dans la rédaction des fiches projets complétés par la trace écrite de l'élève. C'est vraiment un jeu d'aller retours.

L'élève est invité dès la 6ème et jusqu'en 3ème à noter, schématiser, croquer ses idées, prendre des notes. Je regarde les cahiers tous les trimestres, et suivant le projet, j'accompagne celui-ci en écrivant dans le cahier de l'élève.

J'ai testé ces dernières années différentes formules :

- Texte co-écrit avec les élèves, à la suite d'une verbalisation. « Ce que je retiens de ... »
- Texte résumant une verbalisation, écrit et dicté par moi-même.

La place de l'écrit de l'élève peut varier d'une séquence à l'autre, selon ses besoins ou ceux de l'enseignant en fonction des domaines d'apprentissages travaillés. Dans le cadre de la culture artistique et de connaissances théoriques, l'écrit peut devenir une pratique régulière... mais toujours adaptée au niveau.

Concernant l'écrit, l'élève a des documents à compléter. Il note parfois la demande, écrit un mot de vocabulaire. L'écrit dans le cahier est partagé par l'enseignant et l'élève.

Les traces d'apprentissages étant : un vocabulaire spécifique mais concis, des croquis (recherches), les références artistiques proposées (connaissances).

L'écrit de l'enseignant se trouve sur les supports de séquence. L'écrit de l'élève est majoritaire dans ce cahier

Celui-ci y consigne des mots (notions, vocabulaire, noms d'artistes, titres d'œuvres...). Il est invité à réutiliser ces mots pour décrire et analyser le fait artistique, qu'il s'agisse de ses productions ou des œuvres vues en classe ou ailleurs.

Quelle est la place de la pratique ?

Le cahier est aussi un espace de dessins, de croquis, de collage de papier, de matières fines...c'est un lieu pour noter ses idées, représenter une œuvre de référence... Il sert aussi parfois de support lors de l'amorce d'une séquence (premier petit temps pratique, recherche, essai, petit exercice).

Quelques mots-clés, phrases courtes... comme moi dans mes préparations de cours, des prises de notes...

Ce sont essentiellement des esquisses, des expérimentations techniques ou exploratoires

La pratique y est tâtonnante, expérimentale, pensée, rêvée. L'élève peut projeter plusieurs dispositifs questionnant une incitation, il a le droit à « l'erreur » (si tant est qu'il y en ait en arts plastiques), il ose davantage car le cahier permet de réfléchir avant d'entamer un projet plus vaste et plus définitif. Il peut aussi être un support de « surprises », ainsi un accident, un déchirement, une tache, du papier qui gondole peuvent donner lieu à une réflexion à développer.

La place de la pratique est au cœur de la séance, elle est prioritaire sur l'écrit. Une grosse partie des recherches écrites est demandée à la maison (environ une fois par mois). La partie réflexion est faite en classe en fin de séquence en fonction du rythme des élèves.

Il a la fonction d'outils, c'est à dire qu'il est le point de départ de la réflexion au départ d'une pratique. La pratique doit pour moi être spontanée de la part des élèves pour les recherches, les croquis d'œuvres observées. Dans mon enseignement j'essaie de faire en sorte que la pratique dans le cahier soit un réflexe.

La pratique dans ce support n'est pas une fin en soi mais fait partie intégrante du processus de création : dessins, essais de gamme chromatique, d'outils ou de gestes, c'est pourquoi il peut faire l'objet ponctuellement d'une évaluation complémentaire à un projet d'élève.

La pratique exploratoire et réflexive y trouve sa place. L'élève peut y exploiter ses recherches, « ses erreurs », ses solutions trouvées (si le format le permet).

Par des croquis, des recherches chromatiques ou de matières, il peut aussi donner forme au cheminement de sa pensée.

En quoi est-il un moyen d'ancrer la dimension spiralaire de l'enseignement ?

Spiralaire : puisqu'il permet de garder des traces, il permet de revenir et d'approfondir les apprentissages sur le temps long du cycle...

Il est un moyen de mettre en avant les notions qui sont sans cesse revisitées et réinvesties ; une fiche de présentation récurrente, prendre ou reprendre des références dans différents contextes de cours.

Je demande aux élèves de garder le cahier sur les 4 ans du collège, cela leur permet de rechercher une définition, une œuvre sur les années précédentes. Ils font aussi du lien entre les propositions pédagogiques proposées et les notions à réexploiter... je préfère prendre le temps d'utiliser le cahier et de rechercher une page ancienne et parfois abîmée, plutôt que croire naïvement que les élèves se souviennent de tout.

La dimension spiralaire de l'enseignement est ancrée grâce au fait que c'est le même cahier pour les 4 années de collège. L'élève s'y réfère lorsque les notions sont réactivées dans d'autres projets.

Pour le questionnement spiralaire, les élèves sont parfois questionnés sur une séquence réalisée précédemment en lien avec la notion travaillée. Ils sont invités à chercher, retrouver les informations utiles pour le nouveau projet. Ils peuvent réexploiter les œuvres de références en lien avec une autre proposition.

Il témoigne du PEAC établi sur les années d'apprentissages. De fait, il ancre ainsi la dimension spiralaire de l'enseignement des arts plastiques.

Ce support étant conservé sur les quatre années de collège, la dimension spiralaire y est de fait présente. C'est justement un lien entre ce que j'ai su, ce que je sais et ce que je consolide...

Le cahier est gardé de la 6ème à la 3ème. L'élève peut y retrouver ses séquences et faire des liens entre les séquences « actuelles » et celles qu'il a déjà faites et ainsi comprendre la progressivité de ses apprentissages.

Je n'avais pas pensé à sa dimension spiralaire mais bonne idée !

Parce que l'élève peut le conserver durant ses 4 années au collège, le cahier doit lui permettre de saisir la dimension spiralaire de l'enseignement des arts plastiques. La question que je me pose est de trouver des solutions pour dépasser la linéarité induite par l'objet livre.

Peut-il servir de point d'appui dans le cadre d'évaluation (diagnostique, formative, écrite, orale...) ?

Il peut servir de point d'appui mais j'avoue avoir tenté à maintes reprises en tant qu'évaluation diagnostique ou en formative mais sans être vraiment convaincue du résultat.

Le cahier peut servir de point d'appui pour une évaluation diagnostique (compétences acquises ou difficultés) ou formative (ce qui a été compris).

Le cahier peut être un support de l'évaluation car il dévoile un processus en pratique, mais aussi des recherches plus théoriques. Le fait d'arriver à s'approprier cet outil scolaire me semble également à valoriser.

Il sert véritablement de point d'appui en amont, pendant et à la fin du travail plastique, dans le sens où il suit la pensée de l'élève en action. C'est pourquoi l'enseignant veille à ce que le cahier soit pensé comme tel : par la mise en place d'une amorce collective, des pistes formelles sont lancées pour que les élèves sortent, s'ils le souhaitent, de l'ossature scolaire traditionnelle du cahier de cours. En ce sens les arts plastiques contribuent à la réflexion sur le quotidien, notamment dans le rapport au réel.

Je n'évalue pas les cahiers en tant qu'objet mais les fiches projets qui sont ensuite collées pour mémoire dans le cahier.

Je ne l'utilise pas comme moyen d'évaluation.

Il peut aussi servir de point d'appui : évaluation formative : questionnements autour des enjeux de la proposition, réflexion personnelle sur sa production. Les évaluations par compétences peuvent rejoindre le cahier. Il sert aussi à la création de l'oral du DNB.

Ce cahier peut être un vrai point d'appui pour l'élève (préparation à la verbalisation, prise de parole, justification de ses pratiques, EAC). Effectivement on y retrouve le vocabulaire, les références, les réflexions (dessin, croquis ou écrit).

Il permet à l'enseignant des observations diagnostiques (comment l'élève travaille, comment il s'organise, comment il planifie).

Il peut servir de point d'appui pour les évaluations car il peut consigner les compétences afin que les élèves maîtrisent les éléments sur lesquels ils sont évalués. Les évaluations écrites peuvent être collées dans le cahier.

Il est pour moi un outil privilégié d'évaluation des acquis de l'élève. J'y écris très peu parce que cela peut rapidement devenir chronophage. En revanche, il est un support privilégié lors des échanges individuels que je mets en place pour les évaluations de fin de période.

